

Autorisation par le ministère des Finances du rachat des titres du pôle ouest de la Socpresse

Le 28 octobre dernier, le ministère de l'Économie et des Finances, Thierry Breton, a rendu une décision autorisant la vente du pôle ouest de la Socpresse à Ouest-France, sous réserve d'engagement du rachat par le groupe des titres Presse Océan, Le Courrier de l'Ouest et le Maine Libre. Cette autorisation a été dénoncée par la Fédération de la presse magazine régionale, qui regroupe une quinzaine d'éditeurs indépendants, et qui estime que l'accord donné à cette opération de rachat constitue un coup porté à la défense du pluralisme.